

Le Crédit Agricole vous propose 2 contrats de prévoyance-décès :

- **Initial Valeur Prévoyance**, une solution simple et immédiate pour faire face aux premiers frais,

- **Valeur Prévoyance**, une solution souple et adaptable pour protéger votre famille et votre patrimoine.

Plus il y a de points dans une formule, plus le niveau de remboursement est élevé par rapport aux autres formules.

Une de ces solutions vous intéresse ?
Prenez rendez-vous
avec un conseiller pour en parler



Quel est votre besoin?	Les produits		
	Initial Valeur Prévoyance	Valeur Prévoyance	Commentaires
Protéger votre famille si vous venez à disparaître	•	••	
Transmettre un capital à vos proches en cas de décès	•	••	
Choisir le montant du capital	•	•	VP : de 8000 à 800 000 € IVP : 8000, 16000, 24000, 32000 €
Bénéficier d'un capital important pour une cotisation raisonnable	•	•	Ex : IVP : pour une cotisation mensuelle de 2,4 à 16 € (selon l'âge), un capital de 16 000 €
Souscrire sans questionnaire de santé	•		Simple déclaration de santé
Pouvoir être garanti en cas de décès après 60 ans		•	
Vous souhaitez être couvert aussi bien en cas de maladie ou d'accident	•	••	
Pouvoir modifier le montant du capital garanti en cours de contrat	•	•	Sous conditions à la hausse
Que le capital soit entièrement défiscalisé	•	•	
Souscrire après 45 ans		•	Avant 65 ans
Que le capital versé soit plus important en cas d'accident		Option	Capital doublé en cas d'accident et triplé en cas d'accident de la circulation